

en Orient, est avant tout le cadre de la nationalité ; changer de religion, c'est se dénationaliser ; là où M. Marcel Charlot a cru entendre « un bruit de disputes théologiques », c'est en réalité le fracas des rivalités nationales qui a retenti à ses oreilles. Et c'est précisément les écoles catholiques françaises qui inspirent le moins de suspicion ; le catholicisme est supranational, il ne s'incarne pas dans une seule nationalité, et si l'on a pu dire qu'en Orient, « le catholicisme c'est la France et la France c'est le catholicisme », cela ne signifie ni que la France ait jamais été au service du catholicisme, ni le catholicisme au service de la France. On sait en Orient, et l'histoire l'a prouvé, que la France n'a pas, dans le Levant, d'ambitions territoriales ; si elle y a des intérêts matériels, elle y représente surtout une grande puissance morale ; elle aussi est, en quelque mesure, dans l'opinion des peuples, supranationale ; personne ne doute que, si elle protège le catholicisme et si les écoles catholiques enseignent à l'aimer, elle n'en fait pas un instrument de règne et que les maîtres d'école catholiques ne sont les fourriers d'aucune conquête. De là vient la confiance dont le catholicisme et la France bénéficient l'un et l'autre, l'un avec l'autre. Cela est si vrai que les écoles catholiques italiennes sont loin d'avoir le même prestige. On ne croit pas, en Orient, au désintéressement de l'Italie ; on n'y croit pas plus, aujourd'hui qu'elle se fait un visage catholique, que naguère, quand M. Crispi patronnait des écoles laïques et antireligieuses. On peut dire — et tous ceux qui connaissent l'Orient le savent — que les écoles françaises catholiques inspirent en général le minimum de défiance que des étrangers puissent inspirer. M. Charlot a pu entendre des musulmans lui exprimer la défiance que des écoles